

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)****Date de convocation :**
25/03/2024**Membres :**En exercice Présents : Votants : **Date d'affichage :**
09/04/2024**Date de publication :**
09/04/2024**Le 08 avril 2024 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Daniel BORDES, Jean-Georges CLAIR, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER**Étaient représentés :** -**Absents :** Anne-Marie CAUSSÉ et Lionel COUBRA**Secrétaire de séance :** Vincent NEVOT**DÉLIBÉRATION N° 2024-28****OBJET : FDAEC 2024**

Par courrier du 20 février 2024, le Département de la Gironde a indiqué que le FDAEC sera maintenu, à un niveau moindre qu'en 2023, pour être mobilisé prioritairement au profit des communes les plus fragiles. A ce titre, il a été envisagé que la commune de Cabanac-et-Villagrains perçoive une enveloppe de 8 000 €.

Il est proposé le plan de financement suivant :

FDAEC 2024			
Opération	Nature de la dépense	Montant HT	Subvention
Bâtiments publics – travaux sur équipements communaux	Réfection du système de chauffage de la salle des fêtes de Villagrains	17 221,85 €	46,45 %
TOTAL		17 221,85 €	8 000 €

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention de 8 000 € au titre du FDAEC 2024,
- s'engager à intégrer des critères de développement durable dans ces investissements,
- charger M. le Maire de signer toute pièce relative à ce dossier.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 08 avril 2024

Le Maire



Jean Georges CLAIR

Le secrétaire de séance



Vincent NEVOT